



Par dépôt électronique¹ seulement

Le 19 février 2026

Me Carolina Rinfret, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
16^e étage

1001, boulevard Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

C. élec. : frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'autorisation du budget des investissements 2026 pour les projets du Transporteur dont le coût individuel est inférieur à 250 millions de dollars
Votre dossier : R-4304-2025
Notre dossier : LTG08155 YF

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité confirme le paiement des frais de participation dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2026-003 rendue par la Régie de l'énergie le 28 janvier 2026.

Intervenants	Frais octroyés
AHQ-ARQ	34 293,85 \$
AQCIE-CIFQ	37 183,00 \$
RITÉE	26 709,41 \$
UC	26 946,09 \$

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette
/jg

¹ Aucune copie papier ne sera transmise.